

# **APPEL À PROJETS** PRIX COAL 2021 - FORÊT

# **OUVERT JUSQU'AU 1ER MARS 2021**

En quelques décennies, la forêt est devenue le symbole et le point de convergence des convoitises, des catastrophes environnementales et des luttes qui agitent le monde contemporain en crise. Treize millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année, sous la pression de l'agriculture, du surpâturage, de l'exploitation du bois, et de l'urbanisation; des pans entiers des forêts d'Amazonie, d'Australie, d'Afrique subsaharienne brûlent tandis que d'autres meurent sur pied sous l'effet du réchauffement climatique, privant ainsi la faune de ses habitats naturels. Partout dans le monde, des peuples luttent pour défendre ces réserves de vie et de culture et en faire les modèles de nouveaux mondes à bâtir.

Les forêts abritent à elles seules 80 % de la biodiversité terrestre mondiale. Régulatrices du climat, elles contribuent à la production de l'oxygène et constituent le deuxième puits de carbone après les océans. Elles règlent le débit des cours d'eau et l'élévation du niveau de la mer, maintiennent la fertilité des sols, protègent les côtes des événements climatiques extrêmes ou encore créent des couloirs migratoires pour les espèces animales et végétales. À la fois chaîne et maillon de l'écosystème planétaire, la forêt, préservée et restaurée, est l'une des premières Solutions fondées sur la Nature capable d'enrayer la crise de la biodiversité et du climat.

Vitale pour l'équilibre global des écosystèmes, la forêt l'est tout autant pour les sociétés humaines qui, depuis des millénaires, vivent directement ou indirectement de ses ressources. Les dérives de la gestion et de l'exploitation forestières, telles que la monoculture, doivent être endiguées à l'heure où le bois est en passe de redevenir l'une des premières ressources naturelles considérée comme renouvelable, pour l'énergie et les matériaux, de la construction des habitats à la fabrication du papier.















Source de revenu, moyen de subsistance, la forêt est aussi un lieu de vie pour de nombreux peuples autochtones qui mènent aujourd'hui une guerre à mort pour défendre un autre rapport à la nature et au vivant. Le « bois » est ce lieu politique, refuge historique pour les libertaires et les résistants. Marginaux, proscrits et sorcières, qui cohabitent avec le loup et le maudit, hantent l'imaginaire de la forêt. Objet de crainte ou havre de paix, elle véhicule une multitude de récits et de savoirs qui nous renvoient aux confins de l'humanité.

Le Prix COAL 2021 invite les artistes du monde entier à révéler ces richesses sylvestres, pour sentir et expérimenter les équilibres écologiques des forêts, pour promouvoir la diversité des êtres et des cultures qui les habitent, pour raviver leurs savoirs ancestraux et en faire naître de nouveaux, pour nourrir les mouvements de résilience qu'elles inspirent, agir avec leurs protecteurs et inventer d'autres manières d'être ensemble dans les bois.

Créé en 2010 par l'association COAL, le Prix COAL est un vecteur d'identification, de promotion et de diffusion des artistes qui, à travers le monde, témoignent, imaginent et expérimentent des solutions de transformation des territoires, des modes de vie, des organisations, et des modes de production. Ensemble, ils contribuent à rendre visible les changements, à construire un nouveau récit collectif, un nouvel imaginaire, patrimoine commun en développement, cadre positif, optimiste et nécessaire pour que chacun trouve les moyens et l'inspiration de mettre en œuvre les changements vers un monde plus durable et plus juste.

En parallèle, COAL et la Fondation Culture & diversité lancent la seconde édition du **Prix étudiant COAL - Culture & Diversité** à l'attention des étudiants des Écoles du champ artistique et culturel.

> Voir l'appel à projets du Prix étudiant

## **CALENDRIER**

Lancement de l'appel à projets : 1<sup>er</sup> décembre 2020 Clôture de l'appel à projets : 1<sup>er</sup> mars 2021 Cérémonie de remise du Prix : été 2021

## **DOTATION**

Le lauréat du Prix COAL bénéficie d'une dotation de 10 000 euros allouée par la Fondation François Sommer et COAL, répartie en une dotation et une aide à la production dans le cadre d'une résidence animée par le musée de la Chasse et de la Nature au Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer.

La Fondation François Sommer, reconnue d'utilité publique dès sa création le 30 novembre 1966, a été voulue par François et Jacqueline Sommer, pionniers de la mise en oeuvre d'une écologie humaniste. Fidèle aux engagements de ses fondateurs, elle oeuvre pour la protection d'une biodiversité où l'homme trouve sa juste place, pour l'utilisation respectueuse des ressources de la nature et le partage des richesses du patrimoine naturel, artistique et culturel.

Le domaine de Belval est situé sur la commune de Belval-Bois-des-Dames, dans les Ardennes françaises. D'une superficie de près de 1000 hectares clos, il est essentiellement forestier et parcouru de prairies et de 40 hectares d'étangs. Véritable observatoire de la ruralité et de la vie sauvage, il accueille chaque année des artistes sélectionnés pour l'intérêt de leur contribution au renouvellement de la vision du rapport de l'homme à son environnement naturel. Témoin de l'attachement de la Fondation à soutenir la création artistique contemporaine, la résidence au domaine de Belval contribue à la diffusion des oeuvres des artistes auprès d'un large public. Elle met également au service de la création un réseau de compétences complémentaires portées par les équipes scientifiques et pédagogiques du musée de la Chasse et de la Nature et celles du domaine de Belval. Nous vous invitons à en consulter la charte sur le site de COAL.

> Voir la charte de résidence

# **FONCTIONNEMENT**

Chaque année, dix projets sont nommés par un comité de professionnels parmi l'ensemble des candidatures reçues dans le cadre d'un appel à projets international. L'un d'entre eux se voit décerner le Prix COAL par un jury composé de représentants des organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie.

En outre, toutes les candidatures considérées par COAL et le comité de sélection permettent de faire connaître des artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par l'association et ses partenaires.













## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les critères de sélection des projets prennent en compte la valeur artistique, la pertinence (compréhension des enjeux), l'originalité (capacité à proposer des approches, des thématiques ou angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficience, dynamique sociétale), l'éco-conception, la faisabilité des projets et la collaboration avec des acteurs de protection de la nature.

Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM\_Prénom\_2021\_Titredu-projet (le dossier de candidature ne doit pas dépasser 30 Mo) :

- la fiche de candidature dûment remplie, à télécharger ICI
- un descriptif détaillé du projet proposé présentant sa dimension artistique, sa mise en perspective avec la thématique du vivant ainsi qu'une note technique et une estimation budgétaire
- au moins deux visuels illustrant le projet
- un Curriculum Vitae et un dossier artistique

Toutes les propositions devront être déposées avant le 1<sup>er</sup> mars 2021 à 23h59, sur le serveur de COAL : upload.projetcoal.org

En participant à cet appel les auteurs des projets autorisent expressément l'association COAL et ses partenaires à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toute fin liée à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tout support, par tout média, dans tout pays. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL. Ils demeurent la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

#### **PARTENAIRES 2021**

Le Prix COAL bénéficie du soutien de l'Union Européenne via le programme de coopération européenne ACT - Art Climate Transition, du ministère de la Transition écologique, du ministère de la Culture, du Musée de la Chasse et de la Nature, de la Fondation François Sommer et de REI Habitat.

REI Habitat est un groupe de promotion immobilière écologique, spécialisé dans la construction d'immeubles collectifs en structure bois depuis 2009. En privilégiant du bois local issu de forêts gérées durablement, en renouvelant les forêts via une stratégie de reboisement, REI Habitat entend renouveler les forêts autant que les villes. REI Habitat est le premier promoteur certifié PEFC et labellisé Bois de France.

### **COAL**

À travers le Prix COAL, des actions de coopérations internationales et plus d'une cinquantaine d'expositions et de projets culturels de territoire, COAL, association créée en France en 2008 par des professionnels de l'art contemporain, de l'écologie et de la recherche, est le premier acteur français à promouvoir l'émergence d'une nouvelle culture de l'écologie.

#### CONTACT

Pour toutes questions, merci de nous écrire à contact@projetcoal.fr

Crédit image: Camille Plancher, 22 ans. Activiste français. Il mène des actions de désobéissance civiles en s'attachant aux arbres durant la nuit pour empêcher les forestiers d'accéder aux zones de coupe. Bialowieza, Pologne. Octobre 2017. 

@ Andrea Olga Mantovani















